

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 1

Artikel: La menace économique
Autor: Vogler, Robert-U.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La menace économique

par Robert-U. Vogler

L'article 2 de notre Constitution fédérale stipule que la Confédération a pour but de maintenir l'indépendance du pays, de protéger la liberté et les droits des Confédérés et d'accroître leur prospérité commune. Ce que l'on entend par là tombe sous le sens: ces postulats, approuvés par l'écrasante majorité de la population, peuvent être mis en danger de plusieurs manières. L'une d'elles est la menace économique. Elle aussi doit être écartée par tous les moyens disponibles.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la vie économique de la Suisse s'est considérablement transformée. D'une économie alors fortement appuyée sur l'agriculture et l'industrie est née une société de services moderne avec d'énormes implications internationales qu'on n'aurait qu'à peine pu imaginer voilà cinquante ans. Surgit alors la question de savoir si nous ne sommes pas devenus dépendants de l'étranger au point de courir un risque de chantage particulièrement élevé dans les conditions actuelles de la menace. Mais qu'en était-il donc, avant la Deuxième Guerre mondiale, de notre autarcie apparemment confortable, de notre «indépendance» économique?

Indépendance face à l'étranger

Si l'on considère les parts des principaux partenaires commerciaux

de la Suisse à l'époque (voir tableau), on remarque une indépendance relativement marquée, en particulier face au III^e Reich, indépendance qui alla se renforçant notablement jusqu'en 1941 et aussi par la suite.

Dans la suite du déroulement de la guerre, lorsque le vent tourna en faveur des Alliés, les contrôles de l'Axe furent remplacés par ceux des puissances occidentales, non moins rigoureux et en partie tout aussi arrogants et chicaniers.

S'agissant de certaines matières premières vitales dont notre pays a toujours été dépourvu, notre dépendance face à l'étranger était particulièrement marquée. Si les importations de charbon allemand représentaient encore en 1939 43,75% de toutes nos importations, elles s'élevèrent à 89,6% en 1941. Une situation comparable existait en matière de fer brut provenant, en 1938, à 27% d'Allemagne, proportion qui s'élevait à 62% en 1941. Il en alla de même pour d'autres matières premières, mais aussi pour des produits fabriqués à partir de ces matières brutes: ceux-ci ne purent quitter la Suisse qu'avec l'accord et sous le contrôle des puissances de l'Axe.

La situation était identique dans le secteur agricole. Au début de la guerre, et malgré de gros efforts de mise en valeur jusqu'en 1945, il fallut

importer de grandes quantités de produits agricoles provenant de pays contrôlés par l'Allemagne, en partie d'outre-mer, bien entendu avec l'accord et la bénédiction des puissances de l'Axe.

Pendant toute la guerre, de septembre 1939 à avril 1945, le commerce helvético-allemand s'est soldé par un déficit de 500 millions de l'époque, soit environ 1,7 milliard de nos francs actuels, preuve éclatante de notre dépendance. Les crédits suisses consentis à l'Allemagne – les matières premières ne pouvaient être commandées – que moyennant paiement d'avance – se montèrent jusqu'à la fin de la guerre à 1,2 milliard, soit 4 milliards d'aujourd'hui. Un accord

conclu en 1952 avec la République fédérale a permis d'en récupérer 650 millions.

Négociations commerciales des années 1940-1945

Fin juillet 1940, l'accord de compensation germano-suisse arrivait à échéance. Sa base la plus importante était le «système de limitation de valeur». Il s'agissait d'un contingentement des exportations par articles et produits fixé sur des limites financières. Il permettait de s'en tenir, jusqu'à un certain point, aux structures régnant en temps de paix. Un système complexe de décomptes contrôlait le respect de ces accords. Le but des

Importations	1938	1941
Allemagne	23	32
France	14	4
Italie	7	12
Grande-Bretagne	6	1
Etats-Unis	7	8
Exportations	1938	1941
Allemagne	16	39
France	9	6
Italie	7	13
Grande-Bretagne	11	2
Etats-Unis	7	8

Part du commerce extérieur suisse (pays les plus importants) en % ; après la capitulation française de 1940, la France doit être intégrée aux pays de l'Axe. Ceux-ci ayant totalement encerclé la Suisse, ils pouvaient contrôler dans les deux sens l'ensemble du trafic.

négociations germano-suisse était – du point de vue helvétique – de maintenir autant que possible telle quelle la structure de l'économie suisse. Pour cela, on avait besoin de matières premières étrangères qui faisaient défaut dans le pays.

Fin mai 1940, dès le début des tractations, les négociateurs suisses subirent d'amers reproches selon lesquels la Suisse apparaîtrait comme «une grande usine d'armement travaillant presque exclusivement pour l'Angleterre et la France». L'Allemagne ne pouvait pas admettre qu'«un seul kilo de charbon allemand soit encore, à l'avenir, utilisé en Suisse pour la fabrication de produits industriels destinés à l'Angleterre ou à la France». De plus, le chef de la délégation allemande se fit menaçant : «Au cas où la Suisse n'entrerait pas en matière, les exportations de charbon seront stoppées (...) La question n'est pas seulement de nature économique, mais aussi d'une grande signification politique.» A défaut d'acceptation de la part de la Suisse, l'Allemagne imposerait ses conditions et prendrait immédiatement les mesures économiques voulues.

Certes, les reproches allemands étaient violemment exagérés; néanmoins, il est exact que l'industrie suisse d'armement n'avait pratiquement jamais rien livré au Reich avant la guerre, alors que la Grande-Bretagne et la France avaient été de bons clients qui avaient encore massivement accru leur volume de commandes avant le

début de la guerre. Seulement, à la fin mai 1940, les armées allemandes étaient sur la Manche. Il ne pouvait donc plus être question de fournir quoi que ce soit aux Alliés. En outre, notre industrie et l'armée avaient naturellement un urgent besoin de matières premières, notamment charbon, fer et métaux précieux, si l'on voulait atteindre un certain effet de dissuasion. Ce n'était qu'ainsi qu'il était possible de rattraper le retard accumulé pendant deux décennies en matière d'armement, et d'aménager le Réduit.

Par la suite, moyennant chaque année d'après négociations, les délégations suisses obtinrent de l'Allemagne certaines quantités de charbon, de fer et d'autres matières premières vitales. Ces quantités, au demeurant jamais conformes à ce qui avait été conclu, ne correspondaient de loin pas aux besoins et durent, de surcroît, être payées d'avance à un prix nettement excessif. Les crédits demandés et obtenus par l'Allemagne étaient d'une certaine importance: par exemple 850 millions de l'époque pour l'année 1941. Ils conduisirent au déficit déjà mentionné de 1,2 milliard à la fin de la guerre.

Les livraisons de matériel de guerre de la Suisse à l'Allemagne constituent jusqu'à aujourd'hui l'objectif préférentiel de la critique. Parallèlement, elles constituèrent l'essentiel des contre-prestations suisses exigées par un partenaire commercial pratiquant le chantage. Elles créèrent la marge de manœuvre indispensable aux négociations. Qu'est-ce donc que notre pays

aurait pu offrir d'autre que des machines-outils, des instruments de précision, des roulements à billes mais aussi des armes et des munitions? De plus, les livraisons de matériel de guerre suisse et d'autres biens vitaux pour la conduite de la guerre en Allemagne n'ont constitué qu'un apport modeste, encore que bienvenu; en comparaison avec la gigantesque production d'armement du Reich, elles ne furent, selon des sources allemandes elles-mêmes, dans presque tous les cas que négligeables et de signification seulement marginale. Jamais non plus elles n'ont atteint le volume des livraisons de minerai de fer de la Suède (neutre aussi) au Reich et qui couvrirent plus du quart du ravitaillement en fer de l'Allemagne. Les crédits consentis aux Allemands prirent donc une place importante. Ils constituaient une prestation préliminaire à un partenaire économique qui aurait pu sortir du conflit soit en riche vainqueur, soit en vaincu incapable d'honorer ses dettes. Dépourvue de toute influence sur l'issue de la guerre, la Suisse était contrainte de céder si elle voulait pouvoir négocier durant les hostilités. La tactique d'esquive appliquée pendant un temps que l'on ne pouvait pas déterminer exigea des négociateurs suisses beaucoup d'habileté. Dès que les troupes alliées s'approchèrent de nos frontières lors de leur contre-offensive, les livraisons de matériel de guerre et les crédits octroyés à l'Allemagne furent fortement réduits et graduellement supprimés.

Politique étrangère, économie et défense militaire

Pour apprécier l'importance de la livraison de matières premières à la Suisse, il convient d'en considérer la signification pour l'économie et la défense nationale. Même en considérant que la Suisse tendait à l'autarcie, c'est-à-dire à l'autosuffisance en ravitaillement en matières premières, on ne peut ignorer que le commerce extérieur en temps de guerre était régi par le principe du «donnant-donnant», une forme moderne du troc, pour ainsi dire: «Si tu me donnes quelque chose dont j'ai un urgent besoin, tu recevras de moi ce dont toi, tu as un urgent besoin, mais rien de plus.» La non-observation de ce principe aurait amené de sensibles perturbations non seulement de la vie économique suisse, mais aussi des équilibres politiques internes. La Suisse se trouvait dans un véritable cercle vicieux: sans matières premières, pas d'exportations, sans exportations, pas de matières premières. Si les importantes matières premières en provenance de l'étranger n'avaient pas pu être livrées, non seulement l'équipement de l'armée aurait été compromis, mais des tensions sociales résultant d'un chômage prévisible auraient surgi. On peut s'imaginer la force politique explosive qui se cache derrière de telles perspectives si l'on considère les forces régnant alors en Allemagne. La notion de «défense nationale économique» – faisant pièce

à la défense militaire et psychologique – n'en était donc que trop familière aux gens de l'époque. Un échec, ou même l'effondrement de l'économie publique, était considéré par eux comme l'un des plus grands dangers menaçant notre pays. De leur avis, un manque de biens vitaux pour l'économie et la défense nationale, et le chômage qui en eût résulté, auraient dû avoir les plus dévastatrices répercussions sur notre volonté de défense morale et militaire. Ce n'est que sur la base d'une économie fonctionnant au mieux selon les circonstances et avec l'aide de remarquables négociateurs, qui non seulement connaissaient mais savaient exploiter les forces et les faiblesses de cette économie, qu'il fut possible de calmer les appétits allemands.

Leçons du passé

1. La défense nationale militaire, la politique et l'économie sont étroitement liées. Aucun des trois éléments n'est à lui seul en mesure de jouer un rôle décisif. Le maillon le plus faible est ici aussi le meilleur objectif des attaques adverses.
2. Une politique étrangère et d'indépendance économique n'est pensable qu'appuyée sur une défense nationale crédible.

3. Les événements de la Deuxième Guerre mondiale ont prouvé que les affrontements autour du tapis vert n'offrent des chances de succès que si l'on peut convaincre la partie adverse – à l'époque non seulement les puissances nazies, mais aussi les alliés occidentaux que l'on oublie trop souvent – que l'on est prêt à tout, c'est-à-dire à une résistance armée décidée, pour assurer son indépendance. Sans une armée qui, malgré ses faiblesses, se montra dès le début de la guerre, la position des négociateurs suisses eût été bien plus inconfortable, voire désespérée.
4. Pour créer aujourd'hui aussi de telles conditions et pour les maintenir, il importe d'avoir une armée forte maintenant déjà, et non pas seulement lorsque le péril devient aigu. On ne met pas une armée sur pied du jour au lendemain.
5. Les expériences de la Deuxième Guerre mondiale montrent en outre clairement qu'en cas d'urgence, on ne peut pas compter sur de soi-disant amis. On ne peut s'appuyer que sur soi-même.

R.-U. V.

(Tiré de l'ASMZ. Adaptation française: RMS.)